

La vélo bocagère d'Ors à le Cateau-Cambrésis



Visorando



Trace n° 29855279

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit à travers le bocage et le long du canal de la Sambre.

Durée	2h30	Difficulté	Moyenne
Distance	29,54 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	89 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravier
Dénivelé négatif	85 m	Commune	Ors (59360)
Point haut	159 m	Région	Avesnois
Point bas	102 m		



Description

Départ du parking de la Maison Forestière d'Ors.

(D/A) Quittez le parking et empruntez le premier sentier à droite, passez le cours d'eau Notre-Dame de Bonsecours et découvrez la chapelle de l'Ermitage Notre-Dame de Bonsecours. Dos à celle-ci, reprenez le sentier à gauche, continuez un peu tout droit puis suivez le chemin PR® de droite et sortez de la forêt.

(1) Suivez à droite la Rue d'Ouies, allez tout droit, passez la voie ferrée, continuez jusqu'au petit pont sur le Ruisseau de l'Ermitage.

(2) Juste après, tournez à gauche sur le sentier, longez le Ruisseau de l'Ermitage puis suivez le sentier qui tourne à droite jusqu'au cimetière militaire. Continuez ensuite sur le sentier jusqu'au canal de la Sambre.

(3) Prenez par la droite le GR® 122 - GR® 655, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Allez tout droit.

(4) À Ors, traversez la Rue de [Landrecies](#) et continuez en face toujours sur le chemin de halage en longeant la Sambre. Passez près de l'ancienne motte castrale d'Ors à votre droite et atteignez Catillon-sur-Sambre

(5) Traversez l'Avenue de la Groise et reprenez le chemin de halage côté gauche de la Sambre cette fois. Allez toujours tout droit jusqu'à la maison éclusière de [Rejet-de-Beaulieu](#).

(6) Passez de l'autre côté et allez tout droit. Ignorez le sentier à gauche, passez la station d'épuration à votre droite et poursuivez jusqu'au croisement en T.

(7) Tournez à gauche Rue Gourgouche, à la rue transversale, prenez à droite, Rue Verte, allez tout droit jusqu'au lieu-dit de la Malassise.

(8) À l'intersection avec le C9, ignorez la direction de la Louvière et, poursuivez en face Chemin des Rouliers, allez tout droit jusqu'au carrefour à 4 voies.

(9) Continuez en face, Chemin de la Haie Tonnoile, ignorez un chemin à droite et poursuivez jusqu'au carrefour 4 voies juste après une ligne haute tension.

(10) Continuez en face Chemin de Fesmy, passez la Ferme de la Roue et continuez tout droit jusqu'à une voie ferrée.

(11) Traversez la voie ferrée et continuez en face. Suivez la route principale, passez un château d'eau à votre droite, ignorez tous les chemins adjacents, passez le cimetière de [Le Cateau-Cambrésis](#) sur votre droite et rejoignez la Rue du Marché aux Chevaux.

Points de passages

- D/A Maison Forestière d'Ors**
| N 50.114911° / E 3.62315° - alt. 146 m - km 0
- 1 Rue d'Ouies**
| N 50.111418° / E 3.637676° - alt. 144 m - km 1.17
- 2 - Cimetière militaire britannique 1 (Ors)**
| N 50.108333° / E 3.638838° - alt. 135 m - km 1.54
- 3 GR à droite. Chemin de halage - Canal de la Sambre à l'Oise**
| N 50.107279° / E 3.644253° - alt. 134 m - km 2.03
- 4 Ors - Chemin de halage - Sambre (rivière) - Affluent de la Meuse**
| N 50.099423° / E 3.635253° - alt. 137 m - km 3.12
- 5 Chemin de halage - Catillon-sur-Sambre**
| N 50.076186° / E 3.645777° - alt. 137 m - km 6.01
- 6 Maison éclusière de Rejet-de-Beaulieu**
| N 50.047561° / E 3.643362° - alt. 139 m - km 9.43
- 7 Rue Gourgouche**
| N 50.044709° / E 3.632952° - alt. 139 m - km 10.4
- 8 Chemin des Rouliers**
| N 50.046399° / E 3.620853° - alt. 143 m - km 11.57
- 9 Chemin de la Haie Tonnoile**
| N 50.061888° / E 3.618834° - alt. 157 m - km 13.35
- 10 Chemin de Fesmy**
| N 50.071584° / E 3.591421° - alt. 146 m - km 15.7

- (12) Tournez à droite dans cette rue et allez jusqu'à l'intersection suivante.
- (13) Tournez à gauche, Rue Cuvier, et encore à gauche, Rue des Savetiers. "Centre-ville de le Cateau Cambrésis, son abbatale, le Musée Matisse". Continuez Place Carnot puis tout droit, Rue Jean Jaurès puis ignorez les cinq chemins à droite. Rejoignez de nouveau la Rue du Marché aux Chevaux et tournez à gauche sur 20 m.
- (12) Continuez tout droit, Rue du Marché aux Chevaux, puis rejoignez l'intersection déjà passée précédemment.
- (13) Tournez à droite, Rue de Landrecies, allez tout droit jusqu'à la 3^e rue à gauche, Rue du Corbeau au niveau du Faubourg de Landrecies. Attention belle montée. Allez toujours tout droit, passez le Bosquet de la Croix, puis le Ruisseau et la Ferme du Bois de Villers. Continuez tout droit, passez Le Corbeau, ignorez un chemin à droite, passez la Haute Cornée et arrivez au carrefour à 4 voies et à la stèle.
- (14) Traversez la D 86 et poursuivez en face jusqu'à l'[Étang du Flaquet](#).
- (15) Tournez à droite juste avant l'étang et obliquez à gauche, sur le PR® Route forestière du Flaquet Brifaux. Rejoignez le Carrefour des Trois Tours.
- (16) Tournez à droite et à la D959, tournez à droite puis aussitôt à gauche pour retrouver la Maison Forestière (D/A).

● **11 Vers Le Cateau-Cambrésis - Selle (rivière) - Affluent de l'Escaut**

N 50.097237° / E 3.549477° - alt. 133 m - km 20.16

● **12 Carrefour - Église Saint-Martin (Le Cateau-Cambrésis)**

N 50.103035° / E 3.544531° - alt. 110 m - km 20.93

● **13 Carrefour**

N 50.104418° / E 3.545734° - alt. 112 m - km 21.11

● **14 La Seigneurie vers l'étang**

N 50.122486° / E 3.590933° - alt. 149 m - km 25.89

● **15 Route Forestière - Étang du Flaquet**

N 50.128588° / E 3.606538° - alt. 147 m - km 27.22

● **16 Carrefour des Trois Tours**

N 50.117838° / E 3.625796° - alt. 152 m - km 29.11

● **D/A Maison Forestière d'Ors**

N 50.114923° / E 3.623133° - alt. 146 m - km 29.54

Informations pratiques

Location de vélos à la Maison Forestière d'Ors et à l'Agence d'Attractivité Cambrésis Tourisme.

A proximité

Maison forestière d'Ors.

Maison forestière Owen.

Le Cateau Cambrésis : son beffroi, sa collégiale, ses souterrains, Musée Matisse, brasserie historique

<https://www.tourisme-cambresis.fr/>

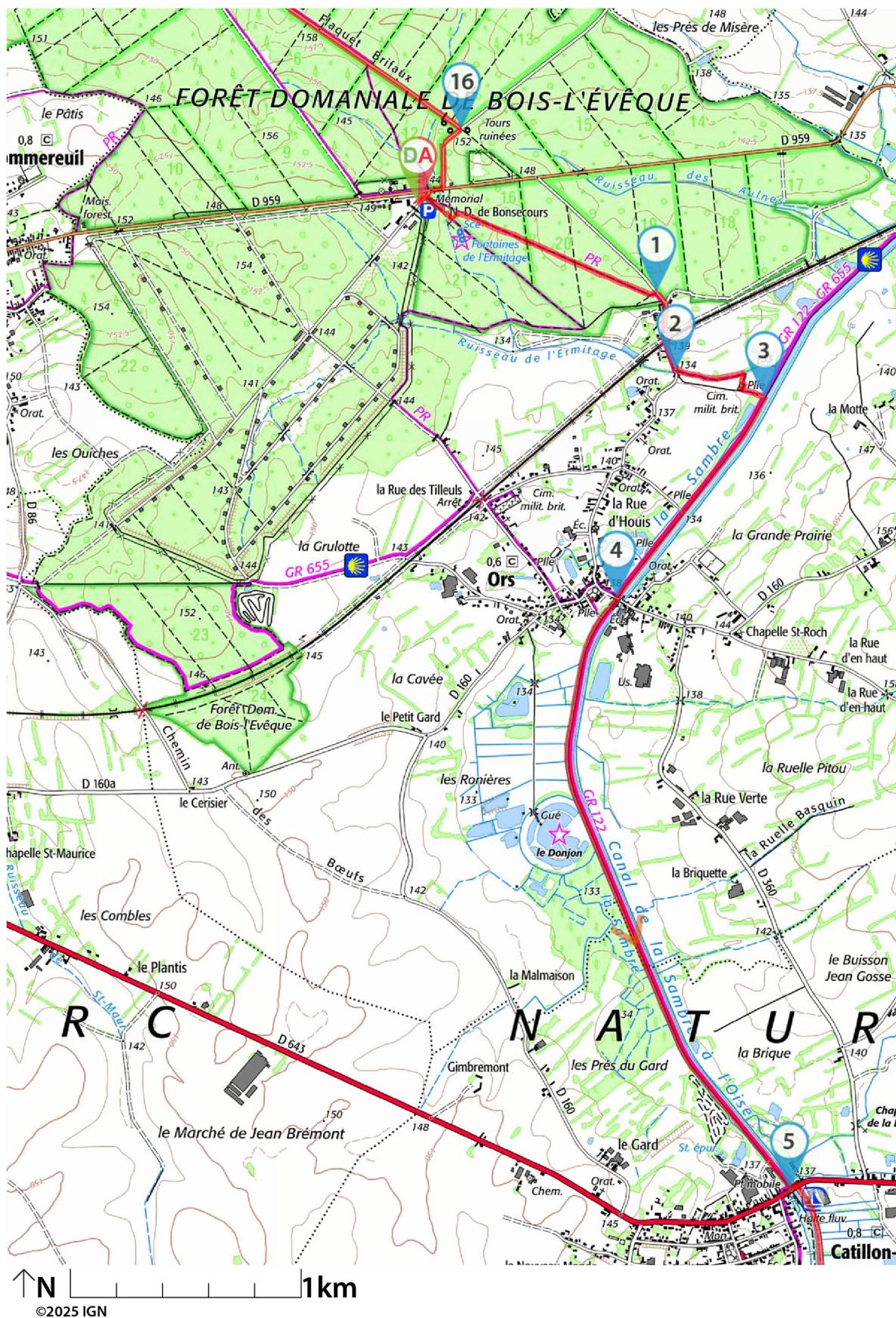
Application Baladavesnois "Sur les pas de Stevenson".

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-du-bocage-a-la-foret-au-fil-de-l-eau-d-o-2/>

En savoir plus :

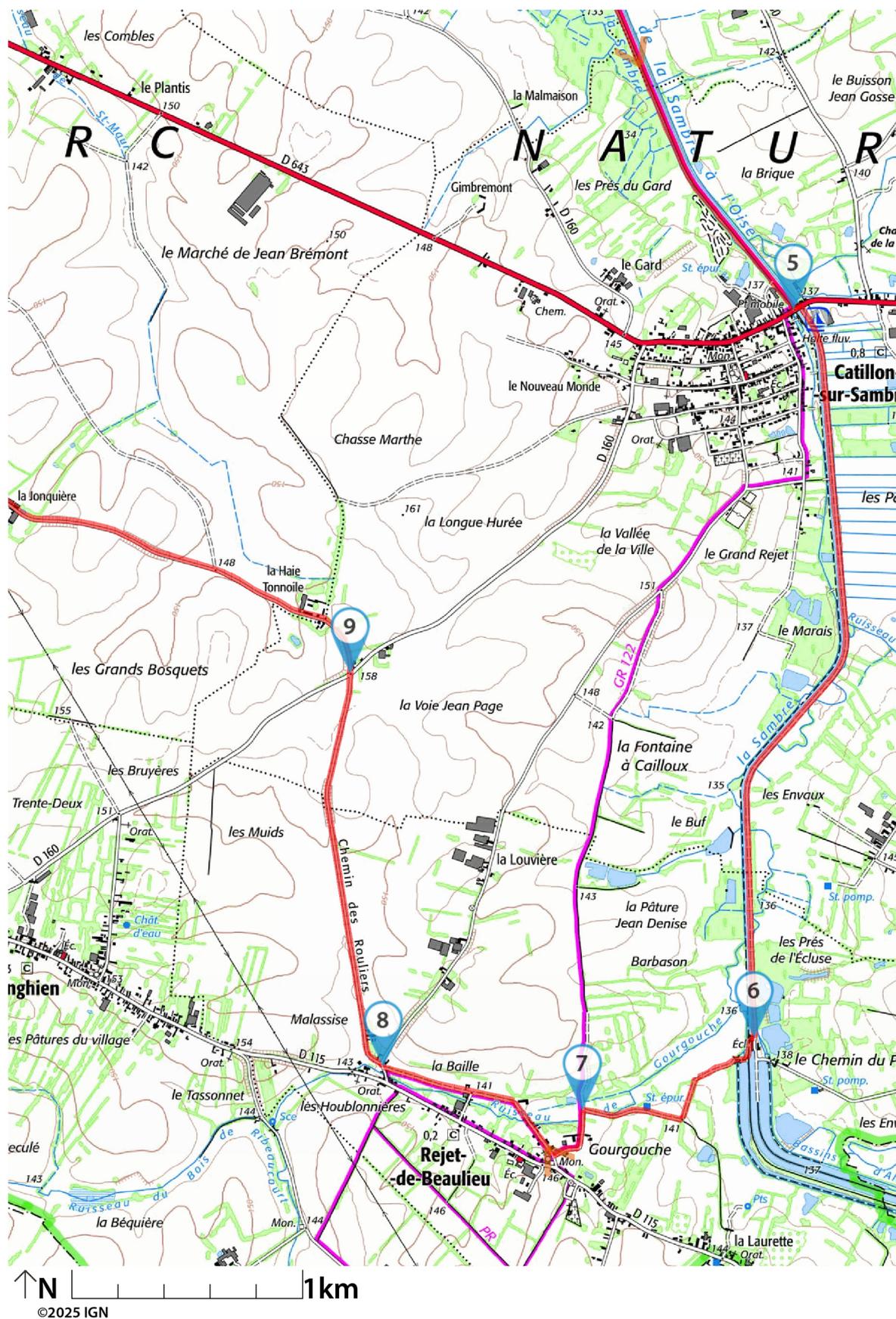
Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



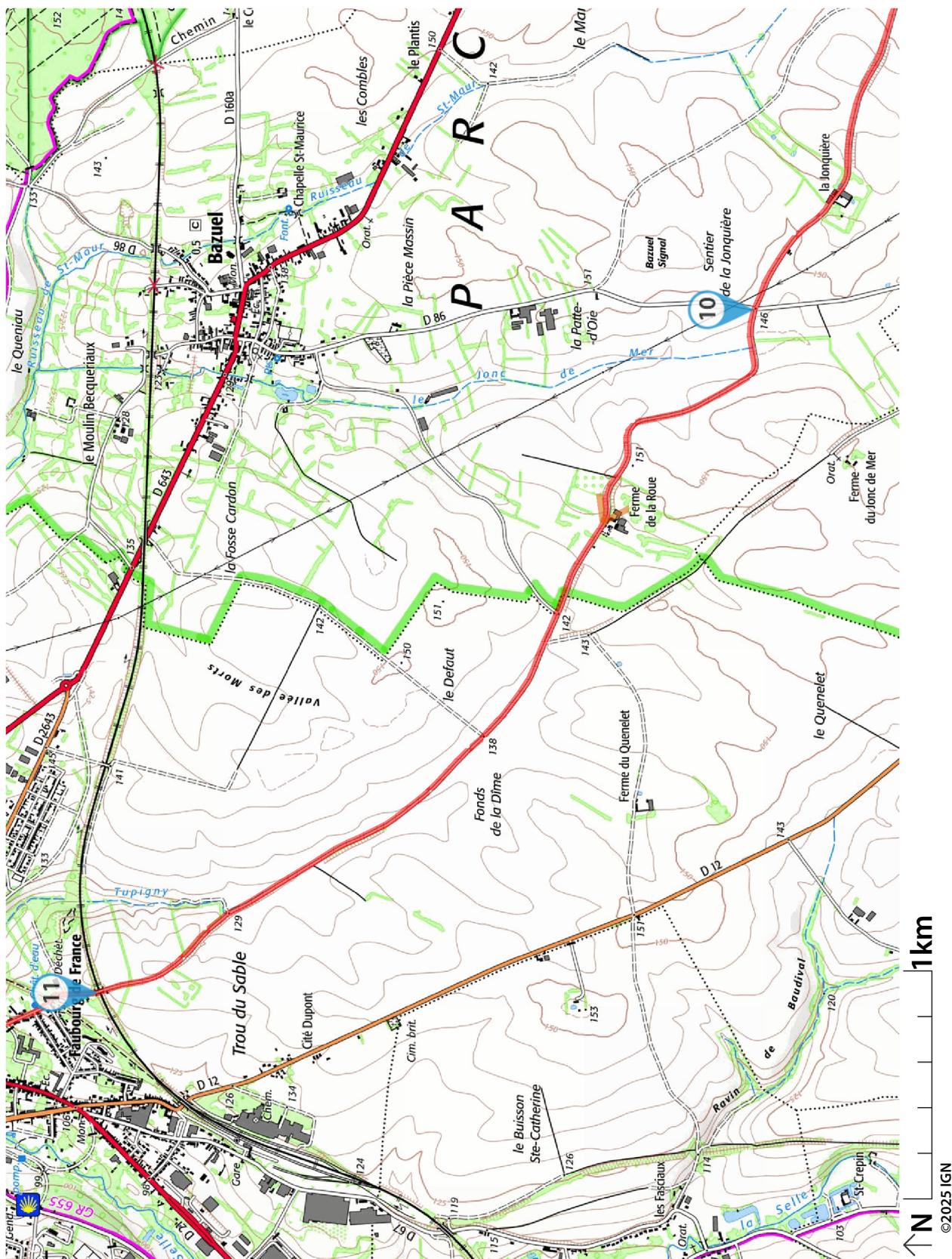
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



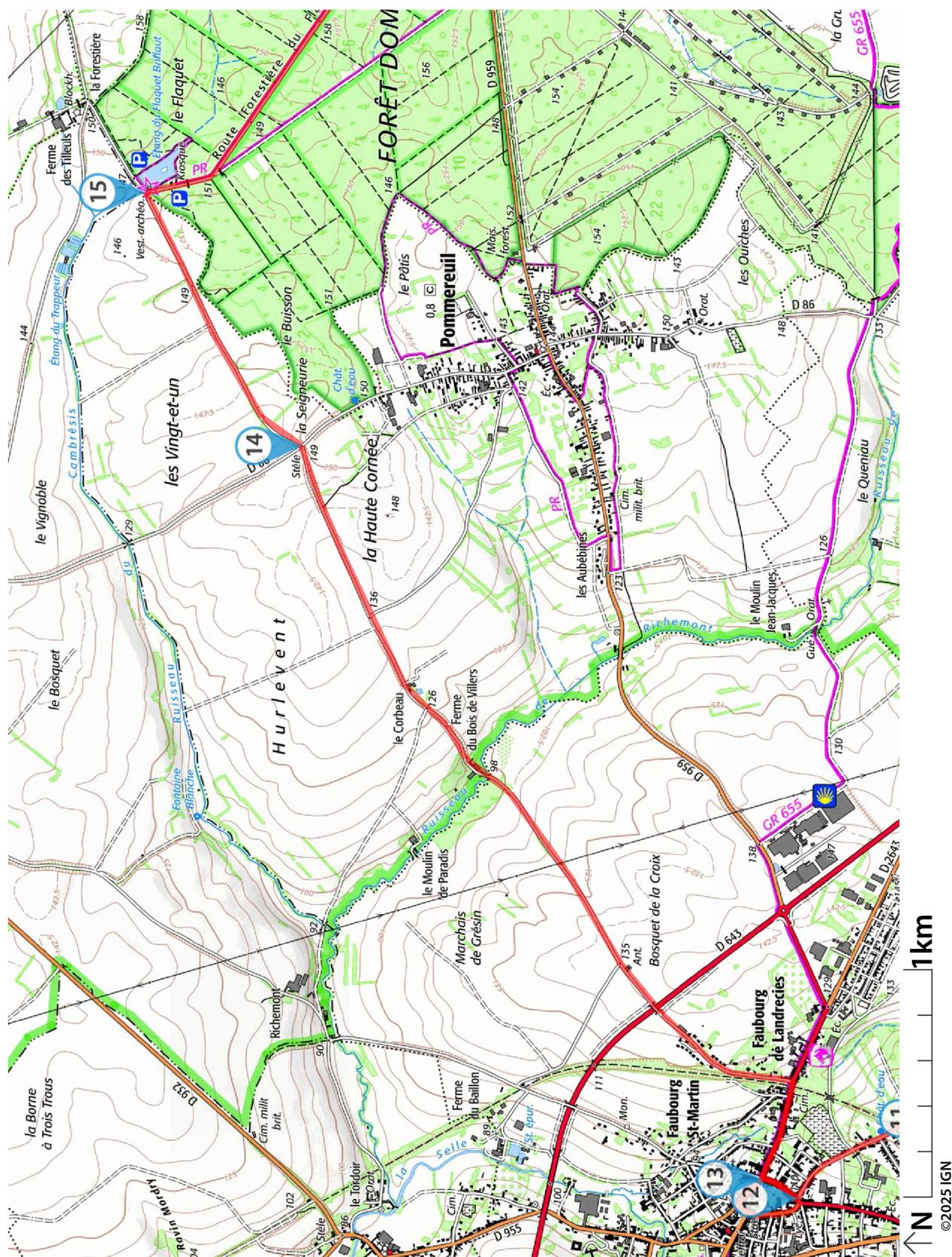
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

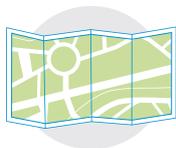
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



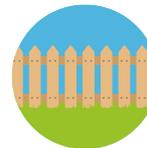
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.